

Département du
Bas-Rhin
* * *

Arrondissement de
Saverne
* * *

Nombre des conseillers élus
19

Conseillers en fonction
19

Conseillers présents
18

COMMUNE DE STUTZHEIM-OFFENHEIM
Procès-verbal du conseil municipal
du 4 mai 2026

Le 4 mai 2026, le Conseil Municipal de la Commune de STUTZHEIM-OFFENHEIM, légalement convoqué en date du 29 avril 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Paul TRIEBEL, Maire.

Secrétaire de séance : Alain GANGLOFF.

Présents : Cédric BERTRAND, Jacques BRUBACHER, Marie CARNEVALI, Josiane CODEX, Christophe DELMULLE, Alain GANGLOFF, Muriel GANGLOFF, Alain GIESI, Estelle HATLER, Patricia HERTER, Isabelle LULLIN, Miguel MARTINS, Philippe METZGER, Matthieu PARAGON, Amandine THORR, Paul TRIEBEL, Christelle TRUONG, Véronique WURM LE BERRE.

Excusés : Emmanuel GUENIN donne pouvoir à Patricia HERTER.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 13/04/2026
- Rapport d'activités
- Vie institutionnelle :
 - Élection des membres de la commission d'appel d'offres
 - Fixation du nombre de membres du conseil d'administration du C.C.A.S.
 - Élection des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du C.C.A.S.
 - Proposition de liste de membres de la commission communale des impôts directs
 - Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- Budget :
 - Décision Budgétaire Modificative N°1
- Urbanisme
- École & Périscolaire :
 - Participation au financement de sorties scolaires (Strike Bike et Block Out)
- Vie associative
- Voirie & Travaux :
 - Création d'un emploi saisonnier
- Monde agricole
- Environnement
 - Piste cyclable vers Hurtigheim
- État civil
- Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 13 avril 2026

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 avril 2026 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activités

Monsieur le Maire présente son rapport d'activités comme suit :

14 avril : Rencontre avec les conseillers d'alsace du territoire et la sénatrice Elsa SCHALCK

21 avril : Temps de rencontre et d'échange avec les agents de la commune et les adjoints afin de faire connaissance

- 30 avril : Journée école morte en protestation contre la fermeture de classe à compter de la rentrée 2026. M. le Maire salue les parents d'élèves pour leur implication.
- Réunion avec l'avocat de la mairie, Maître SONNENMOSER, au sujet de la suite des procédures en lien avec le sinistre KARAMEMIS. Le délai de prescription est de cinq ans, et un dédommagement d'environ 165 000 € est attendu.
- 4 mai : Installation des statues et récupération des maquettes et têtes des statues qui sont pour le moment stockées en mairie. Une capsule temporelle a été insérée dans le dos de la statue de Marie.

3. Vie institutionnelle

2026-24 : ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

VU les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales ;

VU les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du Maire, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

CONSIDÉRANT qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat ;

Le Municipal décide, à l'unanimité, de procéder au vote par main levée.

- La liste 1 présente :

M. Cédric BERTRAND, Mme Isabelle LULLIN, M. Emmanuel GUENIN, membres titulaires

M. Alain GIESI, Mme Josiane CODEX, M. Philippe METZGER, membres suppléants

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

- Nombre de votants : 19
 - Suffrages exprimés : 19
- Ainsi répartis : La liste 1 obtient 19 voix

Sont ainsi déclarés élus :

M. Cédric BERTRAND, Mme Isabelle LULLIN, M. Emmanuel GUENIN, membres titulaires

M. Alain GIESI, Mme Josiane CODEX, M. Philippe METZGER, membres suppléants, pour faire partie, avec M. le Maire, Président, de la commission d'appel d'offres.

2026-25 : FIXATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

VU les articles L.123-4 et suivants du code de l'action sociale et des familles ;

VU les articles R.123-8 et suivants du code de l'action sociale et des familles ;

Le maire expose au conseil municipal qu'en application du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal.

Il précise que leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 et qu'il ne peut être inférieur à 8, et que le conseil d'administration sera composé du Maire qui est son président de droit, et en nombre égal de

membres élus en son sein par le conseil municipal et de membres nommés par arrêté du Maire parmi des personnes non membres du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de fixer à **neuf** le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS, dont le maire, président de droit, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par arrêté du maire.

2026-26 : ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

VU les articles L.123-4 et suivants et R.123-8 et suivants du code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération du conseil municipal n°2026-25 en date du 4 mai 2026 fixant à 9 le nombre de membres du conseil d'administration du CCAS ;

CONSIDÉRANT que le maire est président de droit du CCAS et qu'il ne peut être élu sur une liste ;

Le Conseil Municipal procède à l'élection au scrutin de liste et à bulletin secret de ses représentants au conseil d'administration du CCAS. Les listes de candidats suivantes ont été présentées par des conseillers municipaux :

Liste 1 :

- Amandine THORR
- Muriel GANGLOFF
- Estelle HALTER
- Emmanuel GUENIN

Résultats du scrutin :

Nombre de votants : **19**

Nombres de bulletins blancs ou nuls : **0**

Nombre de suffrages exprimés : **19**

Nombre de sièges à pourvoir : **4**

Ont été proclamés membres du conseil d'administration du CCAS, à l'unanimité :

Liste 1 :

- Amandine THORR
- Muriel GANGLOFF
- Estelle HALTER
- Emmanuel GUENIN

2026-27 : PROPOSITION DE LISTE DE MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

VU l'article 1650 du Code Général des Impôts ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PROPOSE les personnes ci-après pour siéger à la commission communale des impôts directs :

Taxe foncière bâtie	Alain GIESI	Estelle HALTER
	Josiane CODEX	Philippe GARTISER
	Matthieu PARAGON	Cédric BERTRAND
Taxe foncière non bâtie	Christian HUFSCMITT	Patrick ULRICH
	Marie CARNEVALI	Muriel GANGLOFF
	Véronique WURM LE BERRE	Christelle TRUONG
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	Alain GANGLOFF	Miguel DOS SANTOS
	Isabelle LULLIN	Amandine THORR
	Philippe METZGER	Maeva MORDACHOV
Cotisation foncière des entreprises	Jacques BRUBACHER	Miguel MARTINS
	Emmanuel GUENIN	Carine LOEFFEL
	Patricia HERTER	Christophe DELMULLE

2026-28 : DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ÉLECTORALES

VU les articles L 2121-22 et L 2143-2 du code général des collectivités territoriales ;

VU l'ordre du tableau du conseil municipal ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

PREND ACTE de la désignation des conseillers municipaux suivants au sein de la commission de contrôle des listes électorales :

Membres permanents :

- Alain GIESI
- Emmanuel GUENIN
- Patricia HERTER
- Jacques BRUBACHER
- Estelle HALTER

Membres suppléants :

- Philippe METZGER
- Isabelle LULLIN
- Matthieu PARAGON
- Christophe DELMULLE
- Marie CARNEVALI

4. Budget

Compte tenu de la situation budgétaire de la commune, Christophe DELMULLE a proposé la réalisation d'un audit financier afin d'établir un diagnostic précis de la situation des finances de la collectivité, de garantir une transparence totale et d'apprécier l'éventuelle nécessité de recourir à des emprunts supplémentaires.

M. le Maire a déjà une démarche en cours.

2026-29 : DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°1

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

M. le Maire propose d'augmenter les recettes et les dépenses d'investissement afin de souscrire à un emprunt total d'un million d'euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec deux ABSTENTIONS,

AUTORISE le mouvement des crédits suivants, faisant l'objet de la décision modificative N°01/2026 :

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses :

Chapitre	Article	Montant
23 : Immobilisations en cours	2313 : Bâtiments publics	+ 200 000,00 €

- Recettes :

Chapitre	Article	Montant
16 : Emprunts et dettes assimilées	1641 : Emprunts en euros	+ 200 000,00 €

AUTORISE M. le Maire à réaliser les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

5. Urbanisme

Maison Stéphane berger : Route de Behlenheim, une maison a été vendue et quatre maisons vont être construites sur le terrain en plus de la maison existante qui sera rénovée. Le permis d'aménager a été déposé et est en cours d'instruction.

Carré de l'Habitat : Rue de l'église à Offenheim, un projet de construction de trois immeubles de quatre logements chacun et de deux maisons individuelles est à l'étude. Le terrain se trouve en zone Architecte des Bâtiments de France et en partie sur une zone inondable.

Lotissement Boule : Pas de nouvelles depuis le printemps 2025.

6. École & Périscolaire

Fermeture de classe : Alain GANGLOFF indique que malgré les démarches engagées par les parents d'élèves, il faut s'attendre à la fermeture de classe en septembre 2026.

Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) : Un mail a été envoyé à l'inspecteur afin de demander la mise en place d'un PPMS unique pour l'école. Dès sa réponse, un rendez-vous sera pris avec la gendarmerie et les pompiers pour vérifier les dispositifs de sécurité et les normes à respecter. Pour le moment, les alarmes ne sont pas audibles dans l'ensemble des classes. Un audit sera réalisé prochainement.

Aménagement de la cour de l'école : L'objectif est de faire appel à des bénévoles de la commune pour limiter les coûts. Le projet est d'installer des bancs et un espace calme pour que les enfants puissent s'allonger et se reposer calmement, en découpant la cour en quatre zones.

Périscolaire : Une réunion s'est tenue avec Alain GANGLOFF, Josiane CODEX et Laurence WINTER au sujet du fonctionnement des locaux.

2026-30 : PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE SORTIES SCOLAIRES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la sollicitation de l'USEP « Le Petit Pont » concernant la participation de la commune au financement de l'activité « Strike / Bike » pour un montant de 3 € par enfant et par jour ;

VU la sollicitation de l'USEP « Le Petit Pont » concernant la participation de la commune au financement de l'activité « Block Out » pour un montant de 2 € par enfant et par jour ;

VU la participation de 49 enfants sur 4 jours à l'activité « Strike / Bike » ;

VU la participation de 64 enfants sur 3 jours à l'activité « Block Out » ;

VU le budget primitif 2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de participer au financement des sorties scolaires de l'école « Le Petit Pont » pour un montant de **588 €** pour la sortie « Strike Bike », correspondant à la participation de 49 enfants sur quatre jours, et de **384 €** pour la sortie « Block Out », correspondant à la participation de 64 enfants sur trois jours ;

AUTORISE le Maire à mandater la somme totale de **972 €** au tiers « USEP le Petit Pont » et à signer toute pièce relative à cette décision.

7. Vie Associative

Réunion des présidents : M. le Maire souhaite organiser une réunion avec les présidents d'association, incluant le conseil de fabrique, la chorale etc., afin que les associations se concertent en amont pour l'organisation de leurs événements. Cela pourrait également permettre d'améliorer leur communication. La date de cette réunion doit encore être programmée.

8. Voirie & Travaux

Rond-point à Offenheim : Présence d'un nid de poule au milieu de la route de Pfulgriesheim, après le rond-point. Un devis de 2 500 € a été réceptionné pour le combler temporairement, dans l'attente de la réfection de la voirie au moment des travaux liés à la piste cyclable vers Pfulgriesheim.

Création d'un emploi saisonnier : Estelle HALTER a proposé de consulter préalablement les agents communaux afin d'évaluer leur intérêt et leur disponibilité pour effectuer des heures supplémentaires rémunérées. Elle a également suggéré de réexaminer cette question au vu des retours obtenus.

Il a toutefois été rappelé que, durant la période estivale, il est indispensable de maintenir un niveau de service de qualité. La création de ce poste saisonnier permettrait en outre à un jeune du village, ou d'ailleurs, de se familiariser avec le monde du travail.

2026-31 : CRÉATION D'UN EMPLOI SAISONNIER

VU l'article L.332-23 2° du code général de la fonction publique qui autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renforcer l'effectif du service technique pour faire face à l'accroissement saisonnier d'activité durant les mois de juillet et d'août ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec six ABSTENTIONS,

DÉCIDE la création d'un ou deux emplois non permanents relevant du grade d'adjoint technique territorial à temps complet pour les mois de juin, juillet, août et septembre ;

DÉCIDE que les attributions liées à l'emploi seront les suivantes :

- Entretien des espaces verts (tonte, arrosage, désherbage, taille, etc.) ;
- Entretien des espaces publics et la voirie (balayage, ramassage des ordures, etc.) ;
- Réaliser la maintenance des bâtiments communaux (entretiens divers)

PRÉCISE que la rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 367, indice majoré : 366 ;

AUTORISE la signature des contrats d'engagement sur les bases de l'application de l'article 3, 2° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité, pour deux mois entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2026.

9. Monde agricole

Piste cyclable vers Pfulgriesheim : Des réflexions sont en cours concernant l'insertion de la piste cyclable à Offenheim. Une hypothèse serait d'utiliser la partie bitumée avant la houblonnière jusqu'au village. Il serait intéressant d'avoir des éléments chiffrés d'ici la rentrée afin d'organiser des échanges concrets avec l'Association Foncière, propriétaire de ce chemin.

10. Environnement

Piste cyclable vers Hurtigheim : Le carrefour sera refait à l'entrée de Stutzheim le 15 juin, la route sera bloquée environ un mois. Les travaux démarreront prochainement. Tout devrait être terminé fin juillet.

11. État civil

Huit actes d'état civil depuis janvier 2026 :

Naissances	PACS	Mariages	Décès
2	1	/	5

12. Déclarations d'Intention d'Aliéner (D.I.A.)

En avril 2026, une D.I.A. a été réceptionnée :

Date de dépôt	Adresse	Superficie
20/04/2026	16 rue des Vignes	6 ca

13. Questions diverses

Journée citoyenne : Les élus sont invités à participer à la journée citoyenne du 30 mai 2026. Plusieurs ateliers seront organisés, l'invitation et le programme ont été transmis via le So wie SO de début mai.

La fête des 50 ans de la fusion de Stutzheim-Offenheim se déroulera le 19 ou le 20 septembre. Les premières réflexions seront lancées prochainement.

Communication : M. le Maire remercie Amandine THORR et Christelle TRUONG pour la première édition du So wie SO. Une consultation visant à trouver un nouveau nom pour le So wie SO a été lancée, afin de donner une nouvelle dynamique à la communication municipale. Les concitoyens peuvent donner leurs idées sur le site internet. Il y a également un appel aux artistes de la commune pour proposer des œuvres d'art en lien avec la fusion entre Stutzheim et Offenheim, qui seront exposées durant la fête de la fusion.

Statues du clocher de l'église de Stutzheim : L'inauguration aura lieu le 17 mai. Les statues ont été installées lundi 4 mai.

Planning des réunions du Conseil Municipal :

2026		
Jour	Date	Horaire
Lundi	13 avril	20h00
Lundi	4 mai	20h00
Lundi	1 ^{er} juin	20h00
Lundi	6 juillet	20h00
Lundi	7 septembre	20h00
Lundi	5 octobre	20h00
Lundi	9 novembre	20h00
Lundi	14 décembre	20h00

Christophe DELMULLE demande si la piste cyclable vers Wiwersheim est actée et s'il est possible d'économiser cette dépense. M. le Maire répond que la convention n'est pas signée pour le moment,

mais que la piste fait partie des cinq pistes retenues permettant de bénéficier de subvention nationales. Une rencontre sera prochainement organisée avec la Maire de Wiwersheim pour discuter de la répartition des coûts.

Jacques BRUBACHER demande si la parole peut être donnée au public. M. le Maire accepte, une fois la séance du conseil municipal levée.

La séance est levée à 21h56.

Le secrétaire de séance,

Alain GANGLOFF



Le Maire,



Paul TRIEBEL